AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C0689
FR0000039026-FS0326

22 mai 2015

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SOCIETE ANONYME D' EXPLOSIFS ET DE PRODUITS CHIMIQUES

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 21 mai 2015, la société par actions simplifiée Candel & Partners[1] (4 avenue Hoche, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 20 mai 2015, le seuil de 5% des droits de vote de la SOCIETE ANONYME D'EXPLOSIFS ET DE PRODUITS CHIMIQUES et détenir 12 811 actions SOCIETE ANONYME D'EXPLOSIFS ET DE PRODUITS CHIMIQUES représentant autant de droits de vote, soit 7,61% du capital et 5,02% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions SOCIETE ANONYME D'EXPLOSIFS ET DE PRODUITS CHIMIQUES sur le marché.

[1] Contrôlée par M. Allan Green.
[2] Sur la base d'un capital composé de 168 400 actions représentant 255 224 droits de vote.